

**Association canadienne des réviseurs / Editors' Association of Canada
Politique d'attribution des prix et des bourses d'études**

Entrée en vigueur : juin 2021

Objet de la politique

La présente politique a pour but d'aider l'Association canadienne des réviseurs/Editors' Association of Canada à attribuer ses prix de manière juste, dans un esprit d'équité et avec impartialité.

Énoncé de la politique

L'Association canadienne des réviseurs (Réviseurs Canada) tient à reconnaître l'excellence en révision et les contributions remarquables qui ont été apportées au milieu de la révision au Canada.

Définitions utilisées dans la présente politique

Dans la présente politique et dans ses procédures, le terme « prix » peut désigner un prix ou une bourse.

Conditions d'application

La présente politique s'applique aux finalistes en lice ou aux candidats et candidates à un prix, aux coordonnateurs et coordonnatrices des prix, aux comités de sélection ou aux juges et au personnel de l'association.

Responsabilité

Le Conseil d'administration national de Réviseurs Canada nomme les coordonnateurs et les coordonnatrices des prix.

Les coordonnateurs et les coordonnatrices des prix recrutent les comités de sélection ou les juges et gèrent le processus d'attribution.

La présidente ou le président de Réviseurs Canada supervise l'attribution du Prix Lee d'Anjou – Bénévole de l'année et du Prix de la présidence de Réviseurs Canada pour activités de bénévolat. La présidente ou le président sera secondé dans cette tâche par un comité formé d'au moins deux autres membres du Conseil d'administration national qu'il ou elle aura choisis.

Le personnel de Réviseurs Canada épaula les coordonnateurs et les coordonnatrices de même que le comité du Prix de la présidence.

Réviseurs Canada rend hommage publiquement aux lauréats et aux lauréates des prix. Certains prix sont assortis d'une somme d'argent.

Coordonnées

Les demandes de renseignements concernant la présente politique doivent être acheminées à la Permanence nationale de l'Association canadienne des réviseurs.

info@editors.ca

www.reviseurs.ca / www.editors.ca

416 975-1379

1 866 226-3348 (sans frais)

Autorité responsable

La présente politique est émise sous l'autorité des membres de l'Association canadienne des réviseurs.

Toute modification de la présente politique doit être ratifiée par un vote du Conseil d'administration national.

La présente politique fera l'objet d'une révision tous les cinq ans.

Références

Les procédures pour la mise en œuvre de la présente politique figurent dans le document *Procédures d'attribution des prix et des bourses*.

La *Politique de bénévolat* de Réviseurs Canada est une politique connexe.